

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 6 mai

Lu 15 fois



Les activités sont nombreuses, comme cette partie de pêche l'an dernier.? - photo archives

Chaque année, de jeunes Vierzonnais passent leurs vacances à la colonie de Péronne, en Saône-et-Loire. De nouvelles formules sont proposées.

L'été dernier, l'Association de l'uvre de vacances de Péronne (Saône-et-Loire) fêtait son soixantième séjour de vacances.

Cet anniversaire a été fêté à deux reprises. En juin, à Vierzon, où étaient rassemblés de nombreux Vierzonnais (1) qui avaient goûté aux plaisirs de la colonie. Puis, au centre de loisirs Jean-Andros, à quelques jours du début des activités de juillet, avec d'autres anciens et la population de Péronne. La commune étant complètement investie autour de la colonie, logée dans l'ancienne propriété de Lamartine.

Aujourd'hui, grâce à ces rencontres, de nombreuses photos souvenirs ont été ajoutées sur le site Internet. D'autres, de l'été 2013, sont mises en ligne petit à petit, jusqu'au jour de reprise de la colonie, le 10 juillet. De quoi donner envie aux familles d'inscrire leurs jeunes. C'est possible tous les mardis, à partir du 6 mai et jusqu'au 29 juillet. Cette année, les inscriptions (2) sont aussi possibles les mardis, au Secours populaire, rue Jean-Jacques-Rousseau, qui pourra proposer des aides selon le quotient familial. D'autres aides peuvent être étudiées avec la Caisse d'allocations

familiales (Caf), le conseil général, certaines municipalités, le Secours catholique, l'association Jeunesse au plein air à Bourges et les comités d'entreprise.

Pour la première fois, des communes et communautés de communes du Cher envisagent de faire passer quelques jours à Péronne aux enfants de leurs centres de loisirs. « On n'est pas concurrentiels mais complémentaires, c'est important de faire connaître aux jeunes différentes formes de vacances », assure Michel Soblahovsky, président de l'association.

Séjours aventure
et à la carte

Trois formes de séjours sont proposées en Bourgogne. La formule habituelle pour les six à quatorze ans (959 euros tout compris) proposera piscine, vélo, accrobranche, camping, visite de grottes, sur trois semaines, du 10 au 30 juillet ou du 1^{er} au 21 août. Une centaine d'enfants sont accueillis par séjour.

Les deux autres formules sont nouvelles. Pour les douze à quatorze ans (299 euros tout compris), quatre séjours nature aventure de cinq jours permettront de pratiquer l'escalade, l'accrobranche, des activités nautiques... Sept places par séjour, du 14 au 18 juillet, du 21 au 25 juillet, du 4 au 8 août, et du 11 au 15 août.

Enfin, les séjours à la carte, pour les six à quatorze ans (46 euros par jour, transport compris, uniquement si les dates correspondent aux débuts et fins des autres séjours), permettront aux parents de choisir la durée des vacances, une option de plus en plus demandée à l'association.

« Nous sommes 30 % moins cher que les autres colos », assure Alain Louis, vice-président, qui explique ce constat simplement par le fait que tout est organisé grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Sur place, deux directeurs, un assistant sanitaire et trois animateurs pour quinze à vingt enfants assureront l'encadrement.

(1) Dix-huit mille Berrichons ont été accueillis depuis 1954, dont la plupart sont des Vierzonnais.

(2) Inscriptions également à Bourges, dans les locaux de l'UD CGT, 8 place Malus, au sein des mairies de Saint-Florent-sur-Cher et Saint-Germain-du-Puy et au centre de loisirs de Foëcy.

Pratique. Inscriptions : 06.73.21.35.76, par courriel à info@colo-peronne.fr ou sur le site www.colo-peronne.fr ; permanence, le mardi, de 17 heures à 18 h 30, dans les locaux de la bourse du travail, 11 rue Marcel-Perrin.

Christelle Marilleau
christelle.marilleau@centrefrance.com